



Le Trait d'Union Mensois

JOURNAL D'INFORMATION DE
LA COMMUNE DE MENS

N° 221 OCTOBRE 2019

Gestion de l'eau potable

Les problèmes posés par l'eau et l'assainissement ont été régulièrement évoqués dans le TUM. Tant dans les éditoriaux que j'ai écrits en 2017 et 2018 que dans les pages d'informations budgétaires. En juillet 2018 je rappelais que les préconisations du schéma général eau-assainissement conduisaient à augmenter régulièrement le prix eau/assainissement, les deux étant liés, pour faire face aux investissements nécessaires, aussi bien en eau potable qu'en assainissement.

Avec 4 réservoirs, 42 km de conduites d'eau potable et 18 km de réseaux d'assainissement dont 2/3 unitaires devraient être séparatifs ; le chantier à venir est considérable. En clair nous savions que la redevance que tous les abonnés payaient devait augmenter d'environ 1,5 à 2% par an et ceci pendant de nombreuses années. C'est ce que nous avons décidé en 2018.

Mais depuis, un évènement dû à l'application de la loi, a changé les conditions du raisonnement. Les communes doivent transférer à la communauté de communes leurs compétences eau et assainissement au 1^{er} janvier 2020 et de toute façon avant la fin 2026. Ce qui veut dire qu'à terme, ce sera la communauté de communes qui assurera le service de l'eau et de l'assainissement, et qui en déterminera le prix. Autrement dit c'est elle qui fixera le montant de la redevance des abonnés. La démarche s'est compliquée, car un ensemble de communes a refusé le transfert total en une fois et s'est positionné pour que le transfert se fasse en deux temps : d'abord l'eau et ensuite, avant 2026 l'assainissement. La loi permettait, c'est la possibilité de former une minorité de blocage.

L'assemblée délibérante de la CDCT donc les élus des communes en fonction de leur poids respectifs, a donc entériné cette position et lancé les études pour un transfert de la seule compétence eau au 1^{er} janvier 2020. Depuis, à la suite d'interventions de certains parlementaires, le Parlement a repris la discussion sur une partie des textes afin de laisser plus de souplesse aux petites communes et plus de temps pour bien mesurer les effets de ces transferts. Les débats sont en cours et nous n'en connaissons pas l'échéance.

En résumé à ce jour, nous sommes dans un flou réglementaire. Pour autant l'assemblée des maires a décidé de maintenir les études déjà très développées en considérant que le calendrier primitif n'est pas changé. Les études proposent une série d'hypothèses que je ne peux développer dans l'espace de cette communication, mais la décision finale appartiendra à la communauté de communes. Le temps viendra où il faudra exposer largement les données du problème. D'ores et déjà en voilà quelques grandes lignes.

On sait qu'en renouvelant ou en mettant aux normes 1% chaque année de l'ensemble des réseaux, réservoirs et captages du territoire de la CDC il faudra 100 ans pour le rénover ! Ceci laisse penser que l'établissement de la liste des priorités ne sera pas facile. Il faudra choisir les types de tarification : variables, dégressifs, régressifs selon les volumes consommés. Il faudra harmoniser les prix des abonnements, déterminer des tarifs agricoles ...

La situation de Mens donne à penser que les prix augmenteront probablement un peu plus que ce que nous avons envisagé. En effet la commune de Mens représente 17% de la totalité des consommations de l'eau des communes de la CDC, alors que nous ne représentons que 13 % des recettes et que le prix de l'abonnement est le plus bas des communes du Trièves.

Ce sont des sujets dont nous aurons à reparler avant la fin de l'année d'autant plus que lorsqu'on creuse une tranchée pour réparer un tuyau d'eau il est souvent utile de vérifier aussi les réseaux d'assainissement. Avec la séparation des compétences eau/assainissement, ça n'est plus du tout le même système de décision ni de financement !

Bernard COQUET

DANS CE NUMERO :

L'éditorial	P 2
Informations municipales	P 3 à 4
La vie du village	P 5 à 8
La vie des associations	P 9 à 13
Les Brèves	P 14
Mens Ensemble communiqué	P 15
Le courrier des lecteurs et état civil	P 16

LES ARTICLES POUR LE TUM DE NOVEMBRE DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE MERCREDI 23 OCTOBRE 2019

Photo de couverture :

Photo : le temps des vendanges est arrivé

Photo Bernard CHEVALIER

Directeur de la publication :

Bernard Coquet

Responsable de la rédaction :

Bernard Chevalier

Comité de rédaction : Bernard

Coquet, Bernard Chevalier

Marcel Calvat, Anne Marie Barbe,

Gérard Dangles,

Véronique Menvielle.

Mairie de Mens

Téléphone : 04 76 34 61 21

Télécopie : 04 76 34 65 64

Email : com@mairie-de-mens.fr

Site internet de la mairie :

<http://www.mairie-de-mens.fr>

DÉGRADATIONS DES TOILETTES PUBLIQUES



La municipalité a voté en début de ce mandat la réfection de l'ensemble des toilettes publiques. Toutes ont été refaites à neuf. Mais dès leur remise en état quelques casseurs qui brillent plus par leur bêtise que par leur civisme, s'acharnent à dégrader systématiquement ces installations pourtant indispensables. Il ne se passe pas six mois sans qu'une des toilettes soient vandalisées : papier toilette et produits d'entretien dérobés, cuvettes et lavabos cassés, radiateurs arrachés, menuiseries arrachées, murs tagués, etc...

La gendarmerie est informée de ces dégradations systématiques mais bien évidemment il est difficile de prendre les auteurs sur le fait.

Comment peut-on être un humain doté d'une cervelle et se livrer à de pareilles absurdités ?

Une chose est certaine, ce sont les mensois qui au travers de leurs impôts, financent chaque réhabilitation.

Gérard Dangles

BILAN DE LA LOCATION DES VAE (VELOS A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE) DU 1 JUILLET AU 31 AOÛT



Les VAE mis à disposition par la Communauté de Communes du Trièves en partenariat avec la Mairie de Mens, loués conjointement par l'antenne locale de l'Office du Tourisme de la CDCT pour la partie administrative et par le garage Central du Trièves pour la partie logistique.

174 journées de location sur 63 jours mais plus particulièrement du 15/07 au 18/08. 6000 km parcourus, 35 km en moyenne par sortie. Le VAE connaît une croissance exponentielle, le Trièves et Mens en particulier se devaient de tenter cette expérience pour les habitants de Mens et des communes voisines mais aussi pour les touristes en souhaitant la renouveler l'an prochain.

Un grand merci à la CDCT et son service « tourisme », au garage Central du Trièves qui a assuré avec beaucoup d'efficacité le stockage des vélos, la mise à disposition aux usagers, la maintenance.

Pour tout renseignement complémentaire sur les VAE et des conseils pour un achat éventuel n'hésitez pas à vous adresser au club de vélo local « les déjantés du Trièves »

DÉCLARATION ANNUELLE DES RUCHES

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,

La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,

La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

[http : mesdemarches.agriculture.gouv.fr/](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/)

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22



A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)

CONCOURS DES VÉTÉRANS



La Boule Lyonnaise Mensoise organisait son traditionnel concours ce mardi 17 septembre au boulodrome des aires sous le soleil toujours estival, dès 8h du matin

Seize équipes en quadrettes se rencontraient en trois parties dont deux effectuées le matin et une l'après-midi.

Concours complet venant du Trièves et bien au-delà : Monestier de Clermont, Gresse en Vercors, Le Gua, Vif, Varcès, St Georges de Commiers,

deux équipes de Quaix, St Honoré, Villard St Christophe, Claix, St Cassien, Meylan et trois équipes de Mens.

Les organisateurs avaient tout pensé : petit déjeuner copieux servi dès l'arrivée des boulistes, repas préparé par le restaurant l'Alezan, servi dans la salle des Sagnes à midi, buvette ouverte toute la journée, tombola composée de nombreux lots, bouquets de fleurs pour les huit femmes participantes au concours et remise des prix à l'issue de ce dernier.

Cette année était marquée par la remise émouvante aux vainqueurs de la coupe du nouveau challenge « Gilbert Perrier » en présence de Josette sa femme entourée de ses deux enfants Bernard et Patrice et de sa famille, mettant à l'honneur notre ami Gilbert bouliste, disparu au mois décembre 2018.

L'équipe de Villard St Christophe est le grand vainqueur de cette édition. L'association « la Boule Mensoise » et son président remercient chaleureusement toutes les équipes pour cette belle journée de convivialité, de complicité et d'amitié.



Elle tient à remercier particulièrement les sponsors : le domaine de la Rivière, le Garage Central du Trièves, l'Atelier de vos Idées et l'entreprise Gros Environnement.

Rendez-vous l'année prochaine !!!

Bernard CHEVALIER

Un bel été pour la fratrie Peyraud



A seulement 17 et 19 ans, Clara et Nicolas Peyraud possèdent un riche palmarès sportif. Ils pratiquent la Force Athlétique ensemble depuis 2 ans.

Ce sport à catégories d'âge et de poids, regroupe les trois mouvements de base de la musculation qui sont le squat, le développé-couché et le soulevé de terre. En compétition, les athlètes possèdent trois essais par mouvement pour réaliser le plus gros total possible. Il existe aussi, au sein de la même fédération, des compétitions uniquement de développé-couché.

Au mois de Juin dernier, Clara a participé à sa première compétition internationale : les Championnats du Monde, qui se sont déroulés à Helsingborg en Suède. Après un match serré mais bien géré par les coach de l'équipe de France, Clara décroche son premier titre mondial ! Elle a réalisé durant cette compétition un squat à 145 kg, un développé-couché à 90 kg et un soulevé de terre à 182.5 kg pour un total de 417.5 kg dérochant au passage les records de France de sa catégorie sur les trois mouvements. Elle s'impose devant l'athlète américaine qui possède à son actif les records des USA.

En août, accompagnée de son frère Nicolas, Clara a participé aux Championnats d'Europe de Développé-couché à Hamm, au Luxembourg. Tenant le titre pendant dix minutes, elle terminera finalement sur la deuxième marche du podium après une réclamation de la nation adverse pour faute d'arbitrage (non-respect des ordres). Elle a pourtant réalisé à cette compétition une barre à 97.5 kg, dérochant le Record d'Europe avant que cette dernière ne soit refusée par le jury. Défaite amère mais qui fait malheureusement partie de la vie de tous sportifs!

Quant à Nicolas, il décrochait le lendemain le titre de Champion d'Europe en Junior -120 kg grâce à une barre à 207.5 kg après un match serré face à la Pologne. Première Marseillaise pour cet athlète seulement âgé de 19 ans. Il décroche au passage un tout nouveau Record de France. Belle revanche pour Nicolas après sa cinquième place aux Championnats du Monde de Développé-couché qui se sont déroulés à Tokyo, au Japon au mois de Mai dernier.

Enfin, le 5 Septembre dernier s'est tenu à Lyon la première remise des Trophées des Sports organisée par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Parmi les trente nominées dans la catégorie "Révélation Féminine", le jury décide de décerner le prix à Clara !

Prochaine échéance pour la jeune fille : les Championnats d'Europe de Force Athlétique qui auront lieu à



Kaunas, en Lituanie, au mois de Décembre prochain. Toujours accompagnée et suivie par son frère Nicolas, qui tentera lui, de se qualifier pour ses deuxième Championnats du Monde de Développé-couché.

Beaucoup de compétitions ne sont pas prises en charge par la fédération donc Clara et Nicolas ont créé une association Trièves Force afin de collecter des fonds pour financer leurs déplacements internationaux.

contact : clarapeyraud@gmail.com ou peyraudnicolas@gmail.com

STAGES DE VANNERIE DANS LE TRIÈVES



Coralie Beltrame est vannière professionnelle, récemment installée dans le Trièves. En plus de ces créations, elle **travaille sur mesure** pour des particuliers et des professionnels afin de réaliser des objets adaptés à aux besoins spécifiques de chacun.

Elle propose également des **stages de vannerie** à son atelier, ouverts à tous, notamment aux débutants qui ont envie de découvrir le plaisir de tresser. L'osier et les outils sont fournis et vous repartez avec votre réalisation. Pour l'automne et l'hiver 2019/2020:

5 octobre 2019 : la vannerie au jardin - les clôtures en osier,

12 et 13 octobre 2019 : initiation à la vannerie d'osier - le panier rond,

16 et 17 novembre 2019 : initiation à la vannerie d'osier - le panier rond,

14 décembre 2019 : découverte du zarzo, panier espagnol (ouvert aux débutants),

8 et 9 février 2020 : initiation à la vannerie d'osier - le panier rond,

15 février 2020 : la vannerie au jardin - les clôtures en noisetier (récolte et tressage),

14 et 15 mars 2020 : la vannerie d'osier tout niveau.

Les prix des stages de vannerie en atelier sont de 75 €/jour

ou 140 €/we, avec 4 personnes au plus, sauf pour le zarzo (6 pers. Max.) Le prix des stages de vannerie au jardin est de 60 €/jour.

D'autres dates ou d'autres lieux sont possibles pour un groupe constitué de 3 ou 4 personnes

Pour en savoir plus, contactez Coralie Beltrame - contact@coralibeltrame.fr ou 06 25 26 10 31 - www.coralibeltrame.fr

JOURNÉE PORTES OUVERTES DOMAINE HAUTES GLACES



PORTES OUVERTES

Samedi 19 octobre 2019

VISITE de la DISTILLERIE -Départ toutes les heures

Rendez-Vous au Col accarias 38710 St Jean D'Hérans de 9h à 17h

Tel : **09 50 299 277** mail : domaine@hautesglaces.com

38710 St Jean d'Hérans -05°44' 11" E / 44°50' 10" N

INAUGURATION DE LA 1ÈRE VOITURE CITIZ A MENS



Inauguration de la première voiture Citiz, une superbe Kangoo, dimanche 22 septembre à Mens. On avait les chevilles qui enflaient à vue d'œil à entendre les compliments des élus de tous bords.

La pugnacité, aller toujours jusqu'au bout, disait notre sénateur Guillaume Gontard. Je vais faire comme tout le monde et remercier l'ambassadeur Citiz Mensois, renchérisait notre députée Marie Noelle Battistel.

Aimant les chiffres encore plus que les lettres, j'ai particulièrement apprécié l'intervention de Jérôme Fauconnier, président de la communauté de communes du Trièves. Il a annoncé que celle-ci avait acheté 2 parts sociales de Citiz. Après la mairie de Mens, la Cigale du Trièves et 10 autres particuliers, cela fait maintenant un total de 13 sociétaires possédant 16 parts sociales pour un total de 12 000 euros (16 x 750).



Un exemple sans doute unique en France de participation des collectivités locales et des citoyens, pour promouvoir l'autopartage sur un territoire. Pour mémoire, la Kangoo inauguré à Quelle Foire vaut 17 000 euros.

On rappelle aux heureux propriétaires d'une part sociale que celle-ci leur offre le droit à l'inscription à Citiz, sans aucun frais supplémentaire. Il leur suffit de contacter Citiz pour obtenir les codes d'accès et le badge. Et roule ma poule !

Pour les autres, l'inscription coûte 50 euros de frais de dossier (moins qu'un plein de carburant...) et 150 euros de dépôt de garantie récupérables si on quitte le système.

Pour tous, les tarifs qu'il faut corriger pour les véhicules Mensois. La Kangoo modèle de catégorie L et la future Sandero de catégorie M sont déclassées en catégorie S : <https://alpes-loire.citiz.coop/particuliers/tarifs>

A savoir encore : l'abonnement permet l'accès aux 2 voitures Mensoises mais aussi aux 1400 autres véhicules répartis dans 110 villes de France : <https://alpes-loire.citiz.coop/stations>

Mieux encore : vous pouvez faire bénéficier toute personne de confiance de votre abonnement Citiz, partout en France. Vous paierez bien entendu les frais liés à sa location et les éventuels dégâts dans la limite de la franchise. Exemple : vous habitez Mens, votre fille étudie à Angers, elle peut y louer une Citiz pour le Week end avec ses copines !

On note déjà 3 locations dès la première semaine par 2 locataires différents. Notamment une location de 2 jours, profitant du tarif Week end : <https://alpes-loire.citiz.coop/news/promotion/beneficiez-de-l-offre-50-sur-vos-deplacements-citiz-pendant-les-week-ends>

A noter dans vos agendas : samedi 16 novembre, journée de la mobilité à Mens. On inaugurerait la Sandero Citiz, deuxième véhicule de la flotte Mensoise, si elle a été livrée d'ici là ! A suivre...

VOYAGE DU CLUB « BEL ÂGE »



Voyage dans le Bordelais

Du 31 Août au 5 septembre 35 adhérents du Club « Bel âge » sont partis à la découverte de Bordeaux et sa région.

Le 1^{er} jour a été consacré à la visite de la ville de Bordeaux avec la Place de la Bourse, place emblématique avec le miroir d'eau, la Cathédrale St André, la place des Quinconces avec le monument aux Girondins élevé à la mémoire des députés Girondins victimes de la Terreur, la porte Cailhau, la grosse cloche du beffroi de l'ancien hôtel de ville. Ils ont enjambé la Garonne en empruntant le pont d'Aquitaine ou encore le pont Jacques Chaban Delmas, pont qui se singularise par sa travée centrale « levante » permettant aux ba-

teaux de croisière d'accéder au port de la Lune.

Le voyage s'est poursuivi par la visite du village médiéval de St-Emillion bien connu pour ses vins mais qui présente également un ensemble troglodyte exceptionnel : la grotte, la chapelle de la Trinité et les catacombes. Escalader la dune du Pilat n'a pas fait peur à nos Trièvois qui sont passés de la montagne à la mer en faisant une promenade en bateau dans la baie d'Arcachon et découvrir l'île aux oiseaux, les parcs ostréicoles et les magnifiques maisons du Cap Ferret. Tout le voyage a été accompagné de dégustations d'huîtres et autres produits du terroir ainsi que de grands vins (avec modération) . Le dernier jour a été consacré à la région du Sauternais avec ses vignes et ses châteaux suivi par la région du Médoc et la visite de Blaye et sa citadelle.

Un excellent guide, une météo au beau fixe et une super ambiance ont fait que tous garderont de ce voyage un merveilleux souvenir.

MARATHON DE LA PÉTANQUE MENSOISE



Le dimanche 25 août a eu lieu comme chaque année le marathon de pétanque organisé par la pétanque mensoise. Dès 7 h 30 les parties débutaient déjà sous le soleil matinal. 28 triplettes étaient au rendez-vous pour disputer huit parties au cours de la journée avec des équipes venus de tous horizons .

A midi pause obligatoire, le soleil commençait son effet et les joueurs appréciaient l'apéro avec modération offert par l'organisation suivi du repas préparé par le Café des Arts, l'Alezan et Conan et Gaufrette.

Après cette pause bien méritée les parties reprenaient toute l'après-midi pour se terminer par les demi-finales vers 18h et la finale vers 19h. Finale acharnée et rem-

portée par l'équipe René Bonato. La pétanque Mensoise a déjà assuré la relève puisque une équipe de jeunes a participé à la demi-finale de ce concours relevé. Bravo aux jeunes Mensois et un grand remerciement aux sponsors Trieves matériaux, le garage Picca, le garage Pelloux pour leur soutien ainsi qu'aux participants et aux bénévoles sans qui cette journée ne serait pas possible

A l'année prochaine

[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

LES AMIS DU MUSÉE DU TRIÈVES



ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DU TRIÈVES
place de la Halle
38710 MENS

Nous voici partis pour la 5ème fois à la Biennale d'Art contemporain de Lyon

Mercredi 16 octobre 2019

LÀ OÙ LES EAUX SE MÊLENT



L'exposition nous offre deux lieux à visiter :

les Usines Fagor (un nouvel espace à découvrir !) et le mac^{LYON}.

Programme :

8h30 : départ de Mens,

11h : RDV pour la visite guidée à l'usine Fagor (1h30).

13/14 h : repas au restaurant de l'usine Fagor

14h30 : RDV départ pour le MAC

15h : RDV visite guidée au MAC. (1h30)

17h : RDV pour le départ et le retour vers Mens.

Plus d'info auprès de Françoise Richard : 06 81 87 97 47

INSCRIPTION OBLIGATOIRE, dès maintenant, de préférence par mail : amismu-seetrieves@gmail.com (merci de préciser si vous voulez le repas au café de la biennale ou pas)

Tarif en fonction du nombre de participants, à régler le jour même, entre 35 et 50 € (si on est 45 ou 25 !) comprenant le transport en bus, les entrées aux 2 lieux, les visites guidées.

NB : le repas est en sus ! Au choix Entrée-plat ou plat-dessert : 17 € ou Entrée-plat-dessert : 21 €

LES RENDEZ-VOUS du mois **MIXAGES**

OCTOBRE 2019

LES PERMANENCES GRATUITES

Architecte Conseil
Vendredi 4
sur RV : 04.76.34.49.13

Avocat Conseil
Vendredi 11
sur RV : 04.76.34.27.02

**Permanence « Territoire Zéro
Chômeur »**
Tous les vendredis 10h-12h
infos : 06.73.69.55.57

Pour petits et grands

Temps d'Parents
de 9h30 à 11h30

Mercredi 2
atelier massage parents-enfants + 2 ans
Mercredi 9
jeux et échanges et ramassage de graines
Mercredi 16
atelier massage bébé 0 à 18 mois

La Ludothèque
mardi 1^{er}
de 16h45 à 19h

Sortie découverte

mercredi 23 octobre
Musée des Confluences
et
Aquarium de Lyon

sortie à la journée
payante au quotient familial
pique-nique partagé

Infos et inscriptions : 04.76.34.27.02

Les initiatives des habitants

café bricole & compagnie
Tous les lundis entre 8h45 et 15h

Atelier de Français (FLE)
par l'asso Le Poulpe Pirate
Tous les lundis après-midi
infos : eirol@riseup.net

Déjeuner partagé
tiré du sac
Tous les lundis entre 12h et 14h
(hors vacances)

Le Repas d'Isabelle
jeudi 3
venez cuisiner le matin
ou juste manger à midi
infos : 04.76.34.27.02

Accueil de loisirs à Mixages

Vacances d'automne
Les inscriptions sont ouvertes !

Et toujours les mercredis...
au programme en octobre : balades en
forêt, à l'étang, ateliers à Terre Vivante,
bricolages en tout genre.

Inscriptions sur le Portail Famille
ou par email :
accueil.mixages@cdctrieves.fr

Infos : 04.76.34.27.02

EXPOSITION photo

de Nadine Barbançon
projet en collaboration avec l'ADMR
du 1^{er} octobre au 28 novembre
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h



Gratuit
et ouvert
à tous !

Espace Naturel Sensible Les Gillardes-Pellafol

**Balade automnale
à la découverte**

des sources des Gillardes

**Dimanche 6 octobre
10h00 à 12h30**



Inscription à la Maison du Tourisme de Corps:

04 76 30 03 85

Et sur le stand ENS du Département

FOIRE de MENS le samedi 5 octobre

RDV au parking du site.

AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ,
ÇA COMMENCE JUSTE À CÔTÉ DE NOUS

Programme et réservations sur

www.biodiversite.isere.fr



Réseau des Espaces Naturels Sensibles

découvrir, aimer, protéger

Temps d'Parents

PLANNING de SEPTEMBRE 2019 à JUIN 2020

les mercredi 9h30 à 11h30

à Mixages (Mens) (sauf si atelier à l'extérieur)

C'est un lieu pour passer un moment ensemble, lieu d'écoute, de rencontre avec d'autres enfants et d'autres adultes. Les parents sont libres de participer ou non aux ateliers. Ils peuvent en toute liberté rester dans la salle de jeux aménagée. Lorsqu'il y a un atelier pour une tranche d'âge spécifique, la salle reste toujours aménagée pour accueillir les autres parents et enfants.

SEPTEMBRE

- mercredi 11, Grande rentrée, temps de jeux et d'échanges pour se retrouver et accueillir les nouveaux
- mercredi 18, atelier Massage bébé (0 à 18 mois : 1/2) avec Lucille de « Bien être en soie » / jeux parents-enfants pour les grands
- mercredi 25, temps de jeux et échanges

OCTOBRE

- mercredi 2, atelier Massage parents-enfants (plus de 2 ans : 1/2) avec Lucille de « Bien être en soie » / jeux parents-enfants pour les petits
- mercredi 9, temps de jeux et d'échanges, et "On ramasse les graines du jardin"
- mercredi 16, atelier Massage bébé (0 à 18 mois : 2/2) avec Lucille de « Bien être en soie » / jeux parents-enfants pour les grands

NOVEMBRE

- mercredi 6, temps de jeux et d'échanges
- mercredi 13, atelier Massage parents-enfants (plus de 2 ans : 2/2) avec Lucille de « Bien être en soie » / jeux parents-enfants pour les petits
- mercredi 9, temps de jeux et d'échanges
- mercredi 27, atelier Yoga (4 à 6 ans) / jeux parents-enfants pour les petits

DECEMBRE

- mercredi 4, temps de jeux et d'échanges
- mercredi 11, "Chouette des livres I" avec Alexia à la bibliothèque de Mens
- mercredi 18, temps de jeux et d'échanges

JANVIER

- mercredi 8, atelier Gestuel du quotidien de la naissance à la marche / jeux parents-enfants pour les grands
- mercredi 15, temps de jeux et d'échanges
- mercredi 22, atelier Langue des signes avec Tim et Lucile (1/3)
- mercredi 29, temps de jeux et d'échanges + Langue des signes avec Tim et Lucile (2/3)

FÉVRIER

- mercredi 5, atelier Langue des signes avec Tim et Lucile (3/3)
- mercredi 12, temps de jeux et d'échanges
- mercredi 19, atelier Argile avec Amandine (de la patouille au modelage)

MARS

- mercredi 11, "Chouette des livres I" avec Alexia à la bibliothèque de Mens
- mercredi 18, atelier Arts plastiques avec Solemn Alain (1/3)
- mercredi 25, temps de jeux et d'échanges

AVRIL

- mercredi 1, atelier Arts plastiques avec Solemn Alain (2/3)
- mercredi 8, temps de jeux et d'échanges
- mercredi 15, temps de jeux et d'échanges

REPAS DE NOËL DES AÎNÉS 2019



Voici une première information avant plus de détails dans le prochain TUM : le repas des aînés mensoises et mensois aura lieu le samedi 30 novembre prochain à 12h dans la salle de restauration du Collège du Trièves à Mens.

Une invitation vous parviendra dans les temps, mais d'ores et déjà le rendez-vous est pris.

A bientôt !

L'équipe du CCAS

LA FÊTE DES HABITANTS 2020

La fête des habitants d'Ici et d'Ailleurs 2020 va se transformer, et élargir ses voiles.....

Cordonnée depuis 6 ans par Mixages, à Mens, cette grande journée de fête ouverte aux associations et à tous les habitants, s'apprête à se modifier en deux jours de festival de rue, mêlant de nombreuses propositions, accompagné par l'association Accord Des On.

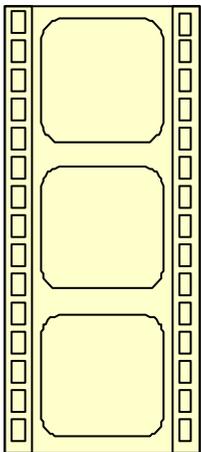
Si vous souhaitez en savoir plus et rejoindre l'aventure pour juin 2020, une première réunion d'information aura lieu le mercredi 20 novembre à 18 heures, à l'Espace culturel.

On vous attend

Pour tous renseignements :

Stéphanie Bailly 07 66 05 99 18 Mixages 04 76 34 27 02

CINÉMA À MENS AMPHITHEÂTRE COLLÈGE À 18H30



Dimanche 29 septembre :

« La vie scolaire » 1h51

comédie de Grand Corps Malade et Medhi Idir

Une année au coeur de l'école de la république, de la vie... et de la démerde ! Samia, jeune CPE novice, débarque de son Ardèche natale dans un collège réputé difficile de la ville de Saint-Denis.

Dimanche 13 octobre :

« Deux moi »

**comédie dramatique de Cédric Kaplisch
avec Ana Girardot, François Civil**

Rémy et Mélanie ont trente ans et vivent dans le même quartier à Paris. Elle multiplie les rendez-vous ratés sur les réseaux sociaux pendant qu'il peine à faire une rencontre.

Dimanche 27 octobre :

« Au nom de la terre »

**drame d'Edouard Bergeon
avec Guillaume Canet, Anthony Bajon**

Pierre a 25 ans quand il rentre du Wyoming pour retrouver Claire sa fiancée et reprendre la ferme familiale. Vingt ans plus tard, l'exploitation s'est agrandie, la famille aussi. C'est le temps des jours heureux, du moins au début...

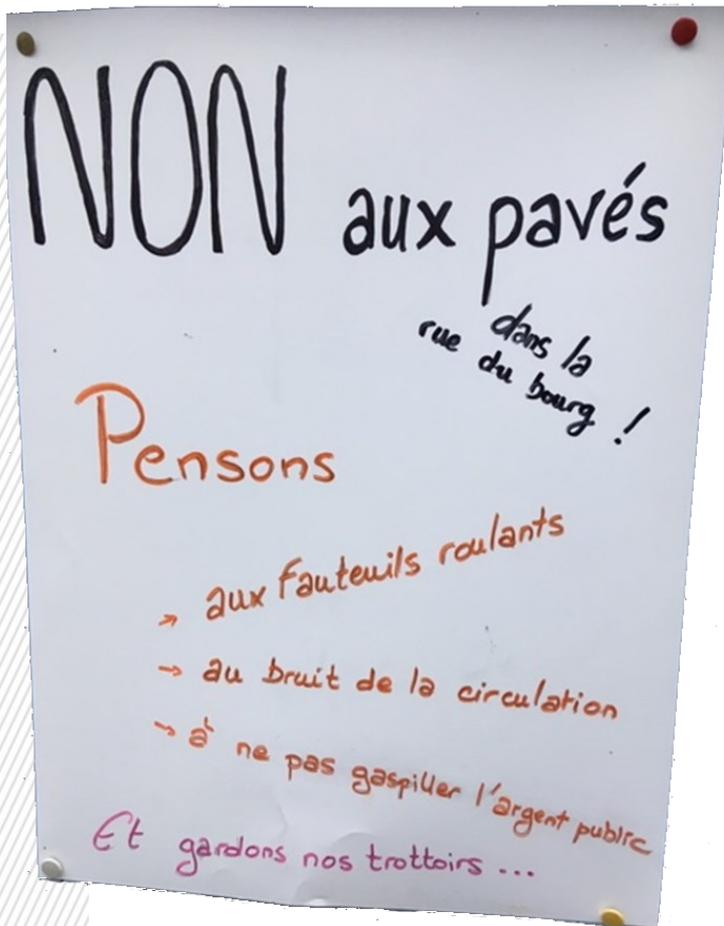
Les dettes s'accumulent et Pierre s'épuise au travail. Pour tout renseignement, consulter le site

www.ecranvagabond.com

Plein tarif : 4,50€ Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€

Abonnement : 7€

Organisé par Prochaine Sortie et l'Ecran Vagabond du Trièves



Un type d'expression particulier apparaît dans les rues de Mens, lié aux travaux d'embellissement des sols qui suivent ceux liés à l'assainissement dans le centre historique.

A chacun de se faire son opinion sur les arguments ou les revendications exprimés ainsi. Cela prouve en tous cas l'intérêt des habitants pour le débat public.

Mais la question au cœur de cet article est celle-ci : pourquoi faut-il en venir à des affiches dans la rue pour exprimer ces idées ?

Une réunion municipale publique sur les aménagements de la rue du Bourg a pourtant été tenue le 9 mai dernier. Mais cette rencontre démarrant à 16h30 ne favorisait pas la participation de tous. Elle a rassemblé une trentaine de personnes et **de nombreux points ont été abordés.**

Entre autres :

- La volonté de cohérence entre les aménagements de la rue du Bourg et ceux de la rue St Giraud,
- Le béton désactivé, moins cher, qui serait plus compatible avec les déplacements des personnes à mobilité réduite ou des personnes âgées que les dalles, aux dimensions et à la localisation centrale pas forcément adaptées aux fauteuils roulants, et que les pavés, glissants et au profil irrégulier (témoignages à l'appui).

- L'argent du surcoût d'embellissement qui ne serait plus disponible pour le logement ni pour la revitalisation du centre historique,

- L'intérêt d'aménager, avant la rue du Bourg, la rue Courtial Bard (de la Poste à la maison médicale) ou la rue Louis Ripert, estimées plus dégradées et plus dangereuses,

- Le risque de vitesse augmentée et de croisement avec une chaussée élargie, mais la municipalité lance une étude sur les déplacements du centre bourg et pourrait classer la rue du Bourg comme zone de priorité aux piétons, cette rue étant nécessaire à la circulation motorisée,

La fragilité des pieds de mur des maisons et les risques estimés de vibration et d'inondation avec le nouveau profil de la rue,

Une discussion riche puisque chacun a pu s'exprimer !

Alors, où est le problème ?

Les choix étaient déjà faits, la discussion ne portait en fin de compte que sur la teinte plus claire ou plus sombre des dalles !

Une autre question / un autre exemple :

Pourquoi mener l'étude sur les déplacements après avoir réalisé et la zone 30 et les aménagements de rues ?

Ceci est à rapprocher du sort du silo à grain de la coopérative agricole dauphinoise, racheté par la mairie.

La proposition d'un habitant dans le courrier des lecteurs du TUM de septembre, d'étudier la possibilité de réhabiliter le silo et d'en faire notamment une salle à vocation artistique est rejetée d'emblée par la décision déjà prise de démolir pour aménager un espace d'accueil à l'entrée de Mens. Les deux propositions semblent pourtant intéressantes...

Alors, après des décennies de fonctionnement du silo, **en quoi prendre quelques mois de réflexion afin de réfléchir et de choisir, avec les habitants, à la meilleure solution, serait un problème ?**

LE COURRIER DES LECTEURS

TRIBUNE LIBRE



Bonjour, ma mère a stationné le véhicule de mon beau-père en face du collège de Mens le jeudi 29 août en fin de journée en parfait état et l'a retrouvé le samedi 31 août en début d'après midi avec une fente de plusieurs centimètres dans la lourde carrosserie métallique depuis le passage de roue arrière gauche vers l'avant (cf photo).

Merci à la personne qui conduisait un engin de chantier/agricole/autre (mais quoi donc ???!!) et qui n'a pas pu ne pas se rendre compte de l'accident de bien vouloir me contacter pour régler cela à l'amiable, cordialement

Loïc Thépot – 06 82 50 64 75

TRIBUNE LIBRE : DROIT DE REPONSE



GROUPE CAISSE D'ÉPARGNE

l'agence de Mens. Banque commerciale, régionale et coopérative, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes s'efforce de maintenir un service de proximité et de qualité pour ses clients. »

« Depuis le 24 avril, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes a mis à disposition à l'ensemble des clients de l'agence de Mens, un service gratuit de remise de chèques par la Poste.

Attentifs au besoin exprimé par quelques rares clients désirant continuer à pouvoir effectuer des remises chèques dans leur agence, nous avons remis à disposition courant août une boîte à chèques au sein de

Droit de réponse de l'article de M. Dodinot Olivier diffusé dans le TUM du mois précédent.

L'ÉTAT CIVIL

DECES :

M. ARCHIMBAUD le 14 septembre 2019

MARIAGES :

SLAVIK Jean, Louis-Marie, Vincent et REPELLIN Chloé, Floriane, Marie le 14 septembre 2019

RODRIGUES Yohann et GARNIER Marine, Marie, Evelyne le 20 septembre 2019

DA CUNHA SA Sébastien et TURC Dorine, Pascale le 28 septembre 2019

NAISSANCE :

PELLOUX Candice, Isabelle, Geneviève le 27 août 2019